

monde, plus que pour répondre aux exigences d'un seul réseau unilingue.

Des voix: Bravo!

* * *

LE NOUVEAU PROGRAMME POUR L'EXPANSION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

LA PÉRIODE PENDANT LAQUELLE LES FONDS SERONT RÉPARTIS

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi. Dans son exposé économique, le ministre des Finances a déclaré que le dernier programme de création d'emplois, appelé le Nouveau programme pour l'expansion et le développement de l'emploi, créerait 60 000 emplois sur une période de 18 mois. Le délai prescrit est d'une importance cruciale étant donné que le pays compte plus d'un million et demi de chômeurs et que 55 000 personnes, et 90 000 bientôt, selon les prévisions, vont épuiser leurs prestations d'assurance-chômage chaque mois. Le ministre peut-il confirmer que, effectivement, ces fonds seront répartis sur une période de deux ans et demi à trois ans?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je tiens à préciser au député que les programmes de création d'emplois lancés au cours de l'exercice financier en cours, qui prend fin dans trois à quatre mois, c'est-à-dire en avril prochain, seront maintenus lors de la prochaine année financière. Toutefois, puisque les programmes sont conçus pour des périodes de 12 mois, il y aura un certain chevauchement. L'ensemble du programme de création d'emplois s'étalera sur trois exercices financiers, mais, dans les faits, il sera en vigueur pendant deux ans et demi. Il suffit au député de faire ce simple calcul en suivant l'exemple que j'ai donné pour s'apercevoir de son erreur.

LES DÉPENSES PRÉVUES AU QUÉBEC

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, prenons le cas du Québec comme point de repère pour voir ce qui attend les Canadiens: au cours de l'exercice financier actuel, on débloquent quelque 10.5 millions de dollars pour juguler le chômage dans une province dont 23 p. 100 de la population active vit à l'heure actuelle de l'assistance publique ou des prestations d'assurance-chômage. Le ministre voudrait-il confirmer l'exactitude de ces statistiques fournies par les provinces, selon lesquelles on dépenserait environ 30 millions de dollars pour l'ensemble du Canada au cours du présent exercice, 320 millions au cours du prochain exercice et 150 millions pendant la troisième année? Madame le Président, le ministre pourrait-il me dire pourquoi ce qu'on annonce au public dans l'exposé économique du ministre des Finances et ce qu'on dit aux provinces en privé ne concordent pas?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je répète que les données du député sont fausses sur toute la ligne lorsqu'il parle des fonds consacrés à la création d'emploi, car pour la seule province de Québec, si on fait la somme des montants prévus pour le Nouveau programme pour l'expansion et le développement de l'emploi et de ceux des autres programmes de création

Questions orales

d'emplois, on arrive à un total de quelque 100 millions de dollars pour la période indiquée et non pas aux 10 millions dont il parle. Madame le Président, le député ferait bien de réviser ses calculs s'il veut que je lui réponde et que nous ayons un échange de vues loyal.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LE STOCKAGE DE DÉCHETS RADIOACTIFS PAR LES ÉTATS-UNIS DANS LA RÉGION DE LA NIAGARA

M. Joe Reid (St. Catharines): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre chargé de la protection de l'environnement canadien. Malgré que la région de la Niagara soit l'une des plus fortement polluées du continent par les produits chimiques, les autorités américaines ont l'intention d'affecter 1,000 acres au déversement de déchets radioactifs provenant de plusieurs États américains. L'endroit choisi est à cinq milles de la Niagara, et on y trouve déjà quelque 16,000 tonnes métriques de déchets radioactifs stockés depuis la Seconde Guerre mondiale. Il faudrait empêcher cela.

Des groupes de citoyens sur les deux rives mettent leurs derniers espoirs dans le gouvernement canadien. Monsieur le ministre, quelles mesures votre ministère ou le gouvernement lui-même ont-ils l'intention de prendre pour bloquer ce projet, qui mettrait en danger la vie de plus de quatre millions de Canadiens qui utilisent le bassin de la Niagara et du Lac Ontario comme source d'eau potable?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Madame le Président, il s'agit là vraiment d'une question très grave. Le député de Niagara Falls est déjà intervenu de façon très énergique auprès de moi sur ce sujet justement. A la suite de cette intervention, nous avons communiqué avec les autorités américaines pour essayer de leur faire prendre pleinement conscience du genre de préoccupations exprimées par le député.

LES FUITES DE MATIÈRES RADIOACTIVES DANS LES DÉPÔTS

M. Joe Reid (St. Catharines): Madame le Président, comme un des collègues du ministre l'a mentionné tout à l'heure, le temps n'est pas aux discours, mais à l'action. Le ministre sait que des matières radioactives s'échappent des dépôts existants et contaminent la rivière Niagara. Dans une situation comme celle-là, les autorités scientifiques disent maintenant qu'aucun degré de radioactivité n'est inoffensif. A la lumière des faits que son ministère a réunis dans ses dossiers, quelle mesure concrète le ministre se propose-t-il de prendre, ou est-ce là l'un des cas où s'imposent les compromis qu'il a déclarés inévitables en écologie?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Madame le Président, je ne sais pas très bien ce que le député veut dire par «compromis». Il n'est pas question de compromis à cet égard; nous prenons le genre de mesure qu'il me semblait recommander dans sa première question. L'action qui s'impose doit venir des autorités américaines. C'est exactement ce que nous recherchons et exactement le but des démarches que nous avons entreprises.